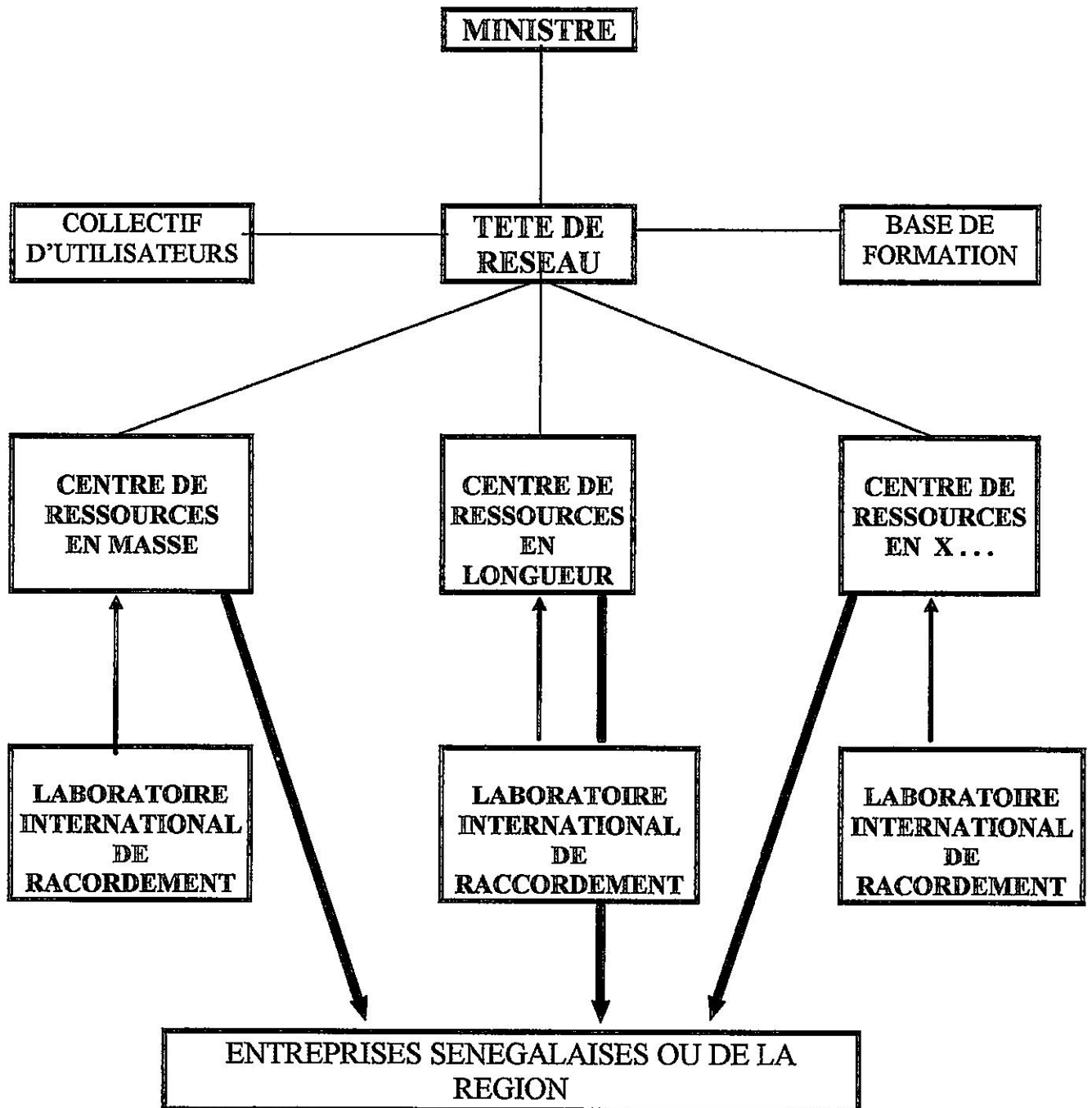


RESEAU SENEGALAIS DE METROLOGIE

PROJET DE SYNOPTIQUE



————— : LIEN FONCTIONNEL

—————> : ETALONNAGES

CALENDRIER DE MISE EN PLACE

- 1) Mise en place de la tête de réseau auprès du Ministre de l'Energie, des Mines et de l'Industrie,
- 2) Traitement des aspects législatifs et réglementaires par cette cellule et proposition à la signature du Gouvernement d'un corpus nouveau,
- 3) Lancement d'un appel d'offres pour le choix des centres de ressources,
- 4) Choix des centres effectué au vu de critères techniques et économiques,
- 5) Signature de conventions entre la tête de réseau et les centres de ressources,
- 6) Mise en place des locaux et des personnels nécessaires aux étalonnages,
- 7) Achat des équipements par un projet d'assistance technique,
- 8) Formation des personnels et expertise,
- 9) Mise en place de la procédure d'accréditation, comprenant la formation de la tête de réseau ainsi que celle des auditeurs,
- 10) Accréditation initiale qui pourrait être réalisée par un organisme étranger en associant des experts nationaux dans le cadre de leur formation.